

[Accueil \(https://lameuse.sudinfo.be\)](https://lameuse.sudinfo.be)

[PROVINCE DE NAMUR \(/243/sections/province-de-namur\)](#)

# La région rejette le recours des Enrobés Namurois sur la centrale à enrobés d'Assesse



Du plomb dans l'aile pour le projet de centrale à enrobés. - D.R.

Par Kevin Colard

| Publié le 16/12/2021 à 15:12

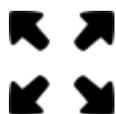
Le ministre Borsus a rejeté ce jeudi l'appel des Enrobés Namurois concernant la décision de la commune d'Assesse de refuser la suppression d'un sentier communal. Une mauvaise nouvelle pour le projet de centrale à enrobés envisagé sur place.

La décision était attendue ce vendredi au plus tard, elle est tombée ce jeudi : le ministre Borsus a rejeté le recours introduit par les Enrobés Namurois, société formée des entreprises Nonet et Sotraplant concernant son projet de centrale à enrobés le long de la N4, à Sart-Bernard (Assesse).

Pour rappel, Les Enrobés Namurois souhaitaient la suppression d'un sentier communal dans le Bois Robiet, et présent sur le site pressenti, une demande que la commune d'Assesse avait refusée. La commune, comme de

nombreux riverains, s'oppose fermement au projet de cette centrale à enrobés.

Un recours contre le refus de la commune avait été déposé par Les Enrobés Namurois, alors que l'étude de demande de permis auprès du SPW était suspendue. Ce recours a donc été rejeté ce jeudi en début d'après-midi. La décision de la commune d'Assesse est donc maintenue.



Dans un communiqué, Les Enrobés Namurois annoncent « déplorer cette décision qui va à l'encontre de notre compréhension de la situation, ce chemin n'existant plus depuis la construction de l'autoroute dans les années 1970 ». Ils indiquent que « la demande introduite visait une régularisation pour faire correspondre la réalité à la réalité administrative ».

Ils rappellent qu'ils « ont proposé des solutions alternatives pour la mobilité douce qui souhaiterait emprunter ce passage », et regrettent que cette proposition n'ait pas été entendue.

Le responsable Innovations et Solutions des Enrobés Namurois, Aurélien Nonet nous indique qu'une réflexion est en cours sur la suite à donner au projet après la décision du Ministre Borsus. « Soit nous continuons dans cette procédure en allant au Conseil d'Etat contre la décision, soit nous recommençons un nouveau projet modifié, sans impliquer ce sentier. Nous allons prendre le temps de réfléchir. »

Les Enrobés Namurois sont en tout cas surpris. « Nous étions relativement confiants, donc oui c'est un peu surprenant, notamment l'argumentaire. »

La commune d'Assesse estime qu'il s'agit d'« une étape importante contre ce projet non souhaité par l'ensemble des riverains et de la commune. »

Kevin Colard

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Assesse \(prov. de Namur\) \(/2304/locations/assesse-prov-de-namur\)](#)**